

L'ASSASSIN DU CHAUFFEUR DE TAXI PIRRETTO A ÉTÉ EXÉCUTÉ HIER A VERSAILLES

Versailles, 5 mai. — Le jeune Georges Loos, qui, à Gonesse, le 21 janvier 1930, assassinait pour le voler le chauffeur de taxi Georges Pirretto, a été exécuté ce matin, à 5 h. 12, devant la prison Saint-Pierre, de Versailles.

Le corps a été placé dans un fourgon et transporté au cimetière des Gonards, où il a été inhumé dans le carré réservé aux suppliciés.

En soulevant 185 kilos l'athlète Charles Rigoulot se claque un muscle

Paris, 5 mai. — Au cours de la réunion donnée lundi soir, à la salle Wagram, par la Montmartroise, Charles Rigoulot, champion du monde de force, devait tenter de battre quelques records de poids et haltères.

L'aviateur Coupet bat un record d'altitude

Paris, 5 mai. — L'aviateur Coupet qui, récemment, avait fait une tentative pour le record d'altitude, avec 2.000 kilos, a réussi au delà de ses espérances.

LE PROJET DE SURSIS POUR LES LOCATAIRES INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS

Paris, 5 mai. — M. Moreau a déposé, cet après-midi, son rapport sur le projet de loi accordant un sursis jusqu'au 1^{er} août 1931, à tous les locataires d'immeubles à usage commercial ou industriel menacés d'expulsion.

LE MARCHAL PÉTAÏN A BELFORT

Belfort, 5 mai. — Le maréchal Pétain est rendu, mardi matin, à la Préfecture du territoire de Belfort où il a eu, en présence d'une centaine de personnalités civiles et militaires, une conférence sur la défense aérienne de Belfort et de la région.

MUSTAPHA KEMAL réélu président de la République turque

Ankara, 5 mai. — L'Assemblée nationale s'est réunie aujourd'hui. Le Gazi Mustafa Kemal, député d'Ankara, a été réélu président de la République, à l'unanimité des 259 députés présents.

TROTSKY N'A PAS ÉTÉ AUTORISÉ A SEJOURNER EN ESPAGNE

Aucune décision n'a été prise par l'Espagne à l'égard de Trotsky. La demande de séjour n'a pu être examinée par le Gouvernement et dernier étant provisoirement déclaré incapable de prendre une détermination formelle.

LES FUNDACIONES DU DUC D'ORLÉANS

Paris, 5 mai. — La déposition faite au Sénat, le 27 avril, par le duc d'Orléans, de son testament, a été l'objet d'une décision de déchéance. M^{me} Renée Journe avait été proclamée à sa place. M^{me} Orléans assigna le grand comité de Paris en référé pour conserver son titre.

«Lyautey le Magicien»

Nous avons publié, mercredi 20 avril, un extrait du livre que notre concitoyen, M. Henry-Louis Dubuy, va faire paraître le 10 mai, sur le général Lyautey.

On lira aujourd'hui comment M. Dubuy a recueilli du maréchal Lyautey le récit de sa rencontre avec le capitaine de l'armée, le R. P. Ch. de Foucauld. Quelle est belle cette chronique de la vie et de la suite.

Le «magicien» de l'Algérie, le commandant de l'armée, le R. P. Ch. de Foucauld, connu Foucauld vingt ans auparavant. Il était alors lieutenant de houzards dans la province de Constantine, et moi à Alger, nous étions tous deux officiers de houzards. Et il était un joyeux compagnon.

J'avais en outre, au loin, en Extrême-Orient, à Mouang-Kaeng, de vagues échecs au changement de sa vie. Mais, en débarquant sur le sol d'Afrique, je revais en méditer à ses admirables travaux, à son libre, et j'avais appris, à son exemple, à accepter d'être mon hôte, participant à notre table, dont les convives étaient ceux que vous avez presque tous connus : le commandant Henry, le capitaine Berruau, le capitaine Roussier, les autres, tous joyeux compagnons, pleins d'entrain. Certes, nous ne nous lassions pas de faire appel à sa documentation sur le Maroc, sur les problèmes africains. Mais, trois jours après, il a couché par terre, sur un grabat, dans son bureau, et dans la liberté de propos de table, on oubliait parfois que le Père de Foucauld n'était plus le lieutenant de houzards. Il ne se refusait pas à sourire ni à tromper ses lèvres dans la coupe de champagne placée devant lui.

Je le revois même demandant à Foucauld de lui acheter un piano. Et je me disais, à part moi : C'est un saint, c'est entendu, mais il n'est pas fêché tout de même de se délester un peu par les riens commandés. Cui, mais un moment, il a couché par terre, sur un grabat, dans son bureau, et dans la liberté de propos de table, on oubliait parfois que le Père de Foucauld n'était plus le lieutenant de houzards.

Le corps a été placé dans un fourgon et transporté au cimetière des Gonards, où il a été inhumé dans le carré réservé aux suppliciés.

UNE ÉPIDÉMIE DE BÉRIBÉRI DANS L'ÎLOT DE SAINT-PAUL

London, 5 mai. — On mande du Cap que le vapeur français « Austral », qui se livrait à la chasse aux phoques près de l'île de Kerguelen, reçut un S. O. S. émanant de l'îlot de Saint-Paul, dans le sud de l'océan indien, et disant qu'une grave épidémie de béribéri y sévissait.

UNE ÉPIDÉMIE DE BÉRIBÉRI DANS L'ÎLOT DE SAINT-PAUL

London, 5 mai. — On mande du Cap que le vapeur français « Austral », qui se livrait à la chasse aux phoques près de l'île de Kerguelen, reçut un S. O. S. émanant de l'îlot de Saint-Paul, dans le sud de l'océan indien, et disant qu'une grave épidémie de béribéri y sévissait.

LE PROJET DE SURSIS POUR LES LOCATAIRES INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS

Paris, 5 mai. — M. Moreau a déposé, cet après-midi, son rapport sur le projet de loi accordant un sursis jusqu'au 1^{er} août 1931, à tous les locataires d'immeubles à usage commercial ou industriel menacés d'expulsion.

LE MARCHAL PÉTAÏN A BELFORT

Belfort, 5 mai. — Le maréchal Pétain est rendu, mardi matin, à la Préfecture du territoire de Belfort où il a eu, en présence d'une centaine de personnalités civiles et militaires, une conférence sur la défense aérienne de Belfort et de la région.

MUSTAPHA KEMAL réélu président de la République turque

Ankara, 5 mai. — L'Assemblée nationale s'est réunie aujourd'hui. Le Gazi Mustafa Kemal, député d'Ankara, a été réélu président de la République, à l'unanimité des 259 députés présents.

TROTSKY N'A PAS ÉTÉ AUTORISÉ A SEJOURNER EN ESPAGNE

Aucune décision n'a été prise par l'Espagne à l'égard de Trotsky. La demande de séjour n'a pu être examinée par le Gouvernement et dernier étant provisoirement déclaré incapable de prendre une détermination formelle.

LES FUNDACIONES DU DUC D'ORLÉANS

Paris, 5 mai. — La déposition faite au Sénat, le 27 avril, par le duc d'Orléans, de son testament, a été l'objet d'une décision de déchéance. M^{me} Renée Journe avait été proclamée à sa place. M^{me} Orléans assigna le grand comité de Paris en référé pour conserver son titre.

UN SIÈCLE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le dimanche 10 mai prochain, l'Association royale des anciens élèves des Frères des Écoles chrétiennes célèbrera le centième anniversaire de la réinstallation à Tournai des disciples de saint Jean-Baptiste de la Salle.

Nous disons réinstallation, il faut en effet, remonter à 1810 pour retrouver les origines de l'établissement des Frères à Tournai, où ils furent appelés au nom de personnes charitables, par M. Duhamel, administrateur des Hospices et des prisons.

Nous sommes en novembre 1831; les deux classes de l'école de la rue des Deux-Notres ont été transférées au collège de la rue de la Chapelle, mais le collège fut presque entièrement transformé, la Communauté des Frères. Une troisième classe devint bientôt nécessaire.

Les nécessités entraînaient l'obligation pour les amis et protecteurs des Frères d'élever de nouvelles écoles; il y en eut dans le quartier Saint-Piat, dans le quartier de la rue des Jagers, l'École des Frères, et par la suite, l'École de la rue de la Chapelle, l'École de la rue de la Chapelle, l'École de la rue de la Chapelle, l'École de la rue de la Chapelle.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

C'était le commencement des vexations multiples contre lesquelles les Frères et leurs protecteurs, MM. Duhamel, Dumortier-Willameux et autres, ont lutté avec tant de courage et de dévouement.

Après les avoir partagés en trois catégories: associations charitables, associations « consensuelles » et associations « contemplatives », le Gouvernement des Pays-Bas, par un arrêté du 18 mai 1821, introduisit un règlement qui fut appliqué à l'ensemble de la province de Tournai, comme faisant partie d'une congrégation nouvelle, de porter le costume religieux hors de la maison.

LE CARDINAL LIENART PARTIRA POUR ROME LUNDI PROCHAIN

Nous avons annoncé que S. Em. le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

Le cardinal Lienart, évêque de Tournai, n'aurait pu partir dimanche à la cérémonie de clôture de l'Enseignement libre, à Saint-Maurice, à Lille, et l'après-midi, la séance de clôture de la fête des Amicales de l'Enseignement catholique, à Hazebrouck.

DERNIÈRE HEURE

La famille royale en Bohême? se retirera-t-elle en Bohême?

Prague, 5 mai. — Le comte Jean Zamojsky arrivera prochainement à Lubo, accompagné de sa femme, la comtesse Isabelle, l'une des nièces de l'ex-roi d'Espagne XIII.

Le comte Zamojsky n'a pas le château qu'il possède à Lubo, à la disposition de la famille royale espagnole, qui y a établi sa résidence.

Dans certains milieux généralement bien informés, on déclare que la venue à Lubo du comte et de la comtesse Zamojsky n'aurait d'autre but que de permettre au château en état de recevoir l'ex-roi d'Espagne et sa famille.

Les félicitations au Gouvernement espagnol du groupe radical-socialiste...

Paris, 5 mai. — L'adresse suivante au Gouvernement espagnol, présentée par M. Herriot, a été votée à l'unanimité:

«Le groupe radical et radical-socialiste de la Chambre des députés, réuni pour la première fois depuis la séparation du Parlement, adresse aux républicains espagnols et à leur gouvernement l'expression de son entière et cordiale solidarité.

«Ce texte télégraphié en espagnol par M. Maury, a été immédiatement envoyé à M. Alcala Zamora.

...et du groupe socialiste

Le groupe socialiste, réuni ce matin, sous la présidence de M. Léon Buisson, a adopté à l'unanimité, l'ordre du jour suivant:

«Le groupe socialiste, réuni pour la première fois, depuis la proclamation de la République espagnole, adresse l'expression de sa sympathie à la République espagnole et aux socialistes espagnols.

«Le groupe a procédé ensuite à un échange de vues sur la réforme électorale et la représentation proportionnelle.

LA CRISE COTONNIÈRE EN ANGLETERRE

London, 5 mai. — Le rapport de l'Association britannique des producteurs de coton qui a tenu, aujourd'hui, sa réunion annuelle, à Manchester, déclare que malgré une diminution considérable de la consommation d'exportation, sa production avait été maintenue dans de nombreux pays de l'empire britannique.

Le rapport de l'Association britannique des producteurs de coton qui a tenu, aujourd'hui, sa réunion annuelle, à Manchester, déclare que malgré une diminution considérable de la consommation d'exportation, sa production avait été maintenue dans de nombreux pays de l'empire britannique.

Comment le mouvement révolutionnaire a triomphé en Guinée portugaise

Lisbonne, 5 mai. — Le « Diário da Manhã » a interviewé le gouverneur de la Guinée actuellement à Lisbonne sur les événements de Bolama.

Le gouverneur a déclaré que le 17 avril, à 4 h. du matin, un groupe de 100 révolutionnaires se rendit au palais du gouverneur, assaillant la résidence des officiers tandis qu'un autre groupe composé de dix employés de l'Etat et du Commerce, sous le commandement de M. Sequeira das Bombas, isolait la résidence du gouverneur de la colonie.

Le fils d'un ministre chinois meurt accidentellement dans un lycée de Lyon

Lyon, 5 mai. — Le fils d'un ministre du Gouvernement chinois qui est actuellement détenu à la Société des Nations, à Genève, Fan Yun Chia, âgé de dix-huit ans, élève au Lycée du Parc, à Lyon, jouait au cricket avec des camarades lorsque, au cours de la partie, le jeune homme vint heurter de la tête, contre un poteau. On le porta aussitôt à l'hôpital où il mourut.

CINQ AVIONS BELGES EN ANGLETERRE

London, 5 mai. — Cinq avions belges, sous le commandement du général Beldu, chef de l'aéronautique de Belgique, sont arrivés à l'aéroport de Manzanera, près de Londres.

COURTES DÉPÊCHES

«Le Pape a nommé le cardinal Lippini, évêque de Foggia, et le cardinal Lippini, évêque de Foggia, et le cardinal Lippini, évêque de Foggia.

M. Loris, fils de député de la Grande-Bretagne, a été tué par un avion allemand.

M. Terrason de Fougères, gouverneur de la région de Fougères, a été tué par un avion allemand.

M. Loris, fils de député de la Grande-Bretagne, a été tué par un avion allemand.

M. Terrason de Fougères, gouverneur de la région de Fougères, a été tué par un avion allemand.

M. Loris, fils de député de la Grande-Bretagne, a été tué par un avion allemand.

Une explosion dans un arsenal chinois cause dix tués et huit blessés

Canton, 5 mai. — Une explosion s'est produite dans l'arsenal du port de Yuchu, près de Canton. Tous les bâtiments de la forteresse ont été détruits. On compte dix tués et huit blessés gravement atteints. De nombreux autres personnes auraient été grièvement blessés.

CONCERTS ET SPECTACLES

La soirée du Club des Étudiants I.T.R. à Roubaix. La soirée de gala du Club des Étudiants de l'Institut Technique Roubaix a été une fête de plus un gros succès.

Une assistance éminente et nombreuse se pressait mardi soir dans le hall du Central-Cinéma du Vieux-Abreuvoir, pour assister au concert qui se termina à la soirée de gala du Club I.T.R.

Ren n'a manqué à la fête qui laissera les plus délicieux souvenirs aux invités. Les deux comédies du meilleur ton de la Professeur de l'Université et surtout «Le Chapeau chinois» de Franck-Nohain.

Si les nocturnes viennent à l'Exposition coloniale, pourquoi les danses à l'italienne ne sont-elles pas organisées? Les professeurs de l'Institut Technique qui ont tenu cette «soirée» ont permis à l'assistance et aux étudiants de se divertir un bon moment avec les «pompes» qui sont de véritables trouvailles bien que depuis longtemps on sût sur quelles lèvres les trouver.

Le Professeur de l'Université a fait une brillante narration à fait applaudir M. Pierre Heral, de l'Odéon; Mme Odette Brinon, du Studio des Champs-Élysées; M. Paul Bonifas, de l'Odéon; et Mme Denise Teller de la Porte Saint-Martin.

Le chapeau chinois de Franck-Nohain, n'a pas eu moins de succès et a permis d'apprécier de nouveaux talents. Les professeurs de l'Institut Technique ont tenu cette «soirée» avec un succès qui a dépassé tout ce qui a été tenté.

Le Club des Étudiants I.T.R. a réuni une foule de plus une magnifique soirée et on ne peut que féliciter les organisateurs pour les efforts qui ont été faits pour leur réussite et largement récompensés.

Dernières Nouvelles Sportives

Le Tour d'Allemagne. Le Tour d'Allemagne, l'im (2